



DEPARTEMENT

EXTRAIT DU REGITRE DES DELIBERATIONS

AIN

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE CHANAY

Séance du 02 avril 2024

Conseillers

En exercice : 13

Ayant pris part à la

Délibération : 10

Convocation : 25/03/2024

L'an deux mil vingt-quatre, le deux avril, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, au lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Madame Elisabeth JEAMBENOIT, Maire.

Présents : Bornard J. - Chapuis R. - Chivot D. - Jeambenoit E. - Jouhaud L. - Le Carff C. - Noel F. - Pin E. - Rigutto E. - Roux C.

Absents représentés : Picot S. représenté par Chapuis R.
Rebucini C. représenté par Jouhaud L.
Tournillac C. représentée par Le Carff C.

Secrétaire de Séance : Noel Fleury

Délibération : 2024-017**Objet : Attribution de subvention - 2024.**

Au cours de la présentation du projet de Budget Primitif validé par la commission de finances en date du 13 mars 2024, Madame le Maire donne la parole à Monsieur Chapuis, Adjoint au Maire en charge de la vie associative.

Elle diffuse le tableau présenté et retenu à l'issue des réunions de la commission de finances qui se sont tenues les 31 janvier, 21 février et 13 mars 2024.

Madame Jouhaud, Monsieur Roux et Monsieur Rigutto étant membres d'associations, ils ne prennent pas part au vote relatif à l'attribution des subventions.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal,

- **VOTE** les subventions suivantes :

<u>ASSOCIATION</u>	<u>SUBVENTION</u>	<u>ASSOCIATION</u>	<u>SUBVENTION</u>
ASSOCIATION DE CHANAY		ASSOCIATION HORS CHANAY	
FNACA	50 €	Jeunesse Musicale	100 €
Les couleurs de Chanay	100 €	Sorgia FM	50 €
Sou des Ecoles	100 €	Ecole Montessori Seyssel 74	100 €
La Dorchérane	500 €	RASED (Valserhône)	70 €
La Si en chantier	500 €	EVb Gymnastique	100 €
Sport et détente	300 €	-	-
Société de Chasse de Chanay-Surjoux-Lhopital	100 €	-	-
Sous-total	1 650 €	Sous-total	420 €
TOTAL : 2 070 €			

- **PRECISE** que les crédits ont été prévus au budget primitif 2024.



ADOPTÉ :
à l'unanimité des membres
présents et représentés

Ainsi fait et délibéré
Les jours mois et ans que dessus,

Le Maire,
Elisabeth JEAMBENOIT

Le secrétaire de séance,
Fleury NOEL

